

LES MIGRATIONS ENTRE LE NIL ET LE SENEGAL : LES JALONS DE YORO DYÂO

ABOUBACRY MOUSSA LAM

Maître de conférences, Département d'Histoire
Faculté des Lettres & Sciences Humaines, Dakar

Paru dans les *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines*, 21, 1991, p. 117-139

The relationships between ancient Egypt and Black Africa are a ground of controversy. Yet, as early as the beginning of the century, Yoro Dyâo had endeavoured to shed light on the issue. His contribution, based on oral tradition, gave various revealing clues on the Nilotic origins of Senegambian populations: cultural features, anthroponyms, toponyms, etc. This testimony bears out Cheikh Anta Diop's thesis and proves that the Senegalese scholar was not off the right path.

INTRODUCTION

Les relations entre l'Égypte pharaonique et l'Afrique Noire constituent une question très controversée, ce qui ne doit pas étonner : au moment où naissait l'égyptologie en 1822 avec le grand Champollion, l'idéologie coloniale, pour les raisons que l'on sait, s'opposait fermement à l'idée d'une Égypte appartenant à l'univers culturel négro-africain. On regardait plus volontiers vers le Tigre et l'Euphrate que vers les Grands Lacs africains pour retrouver les origines du miracle pharaonique. Les civilisations négro-africaines elles-mêmes étaient systématiquement attribuées à des Hamites venus d'Asie s'égarer dans le continent noir. Les rares voix discordantes étaient amplement couvertes par l'immense clameur d'une écrasante majorité.

Avec l'essoufflement de la colonisation, la chape idéologique commence à sauter et des voix de plus en plus nombreuses dénoncent la falsification et réclament pour l'Afrique une «histoire à l'endroit.»¹ L'UNESCO prend en charge cette revendication et décide la publication d'une histoire

1. Mais pas à la manière de Bernard Lugan, qui, tout récemment, prônait un retour aux vieilles thèses racistes qui ont longtemps prévalu et qui, selon lui, rendent mieux compte de l'histoire de l'Afrique ; voir B. LUGAN, *Afrique, l'histoire à l'endroit*.

générale de l'Afrique (1964). Et c'est au cours de l'une des nombreuses réunions d'experts en vue de la finalisation du projet – celle du Caire de 1974 sur le peuplement de l'Égypte et le déchiffrement de l'écriture méroïtique – que l'Égypte réintègre enfin son berceau africain et que les origines paléoafricaines de sa civilisation sont reconnues.

Mais le problème n'est pourtant qu'à moitié résolu, car de profondes divergences subsistent sur les relations entre l'Égypte ancienne et les civilisations négro-africaines modernes. Pour la plupart des spécialistes occidentaux, les migrations qui sont supposées provenir de la vallée du Nil et confirmer l'origine nilotique, voire égyptienne, des Négro-africains d'aujourd'hui, restent douteuses dans l'état actuel des recherches². Les plus extrémistes pensent même qu'il s'agit, de la part de ceux qui les envisagent, d'une recherche forcenée de racines glorieuses ou d'un gôbinisme nègre qu'ils se plaisent évidemment à dénoncer.³ Quant aux spécialistes africains, ils estiment que refuser l'existence de ces migrations, c'est tout simplement se priver de la seule explication rationnelle du peuplement du continent, de son unité culturelle, pour des raisons essentiellement idéologiques : on peut juste accepter des influences, qui peuvent même être réciproques, entre l'Égypte et le reste de l'Afrique, mais pas encore une origine directe des civilisations négro-africaines actuelles à partir de la glorieuse civilisation pharaonique.

Tel est, rapidement résumé, le débat autour des relations entre l'Égypte ancienne et l'Afrique Noire.

Pourtant, dès le début du siècle un Sénégalais, du nom de Yoro Dyâo, avait donné sur la question un éclairage capital, malheureusement resté jusqu'ici inconnu des principaux protagonistes.

1. YORO DYÂO ET SA CONTRIBUTION

Qui est Yoro Dyâo ? Il est né à *Xumma* (Khouma) dans le *Waaloo*⁴ vers 1847. C'est vraisemblablement de même dans cette localité qu'il est mort le 3 Avril 1919. Fara Penda, son père, appartenait à la noblesse du *Waaloo*. Ce qui valut à Yoro Dyâo de fréquenter l'École des Otages fondée

2. Voir à ce sujet J. LECLANT, « Afrika », *Lexikon der Ägyptologie*, I, 1, col. 85-94 ; mais aussi *Égypte pharaonique et Afrique*.

3. Voir principalement L. V. THOMAS, *Temps, mythe et histoire en Afrique de l'Ouest*, p. 42-44, 54-55 ; R. MAUNY, comptes rendus de C. A. DIOP, *Nations nègres et culture* et de « Les intellectuels doivent étudier le passé... ».

4. *Waaloo* : ici région traditionnelle du Sénégal sise de part et d'autre du fleuve Sénégal et allant de la mer à Dagana.

par Faidherbe (Gouverneur du Sénégal de 1854 à 1861 et de 1863 à 1865) à Saint-Louis, en 1855, pour garantir l'obéissance des chefs indigènes. Il y resta entre 1856 et 1860. Promu chef de canton, il exerça à *Xumma* et à *Foos*. Après une carrière très mouvementée, Yoro Dyâo finit par obtenir de la France une pension de retraite de mille deux cents francs (1.200).

Ce n'est pas tellement le *cursus honorum* de notre personnage qui nous intéresse ; en revanche, nous retiendrons de sa biographie le fait qu'il appartenait à la noblesse de sa région natale et qu'il était un grand admirateur et un fidèle serviteur de la France. C'est en cette triple qualité qu'il décida d'écrire l'histoire du peuple wolof pour ses amis français. Mais, ce faisant, il aborda aussi l'histoire de la Sénégambie : c'était inévitable, compte tenu de l'état d'imbrication des peuples de la région.

Ce travail fut en réalité édité après la mort de Yoro Dyâo par R. Rousseau, un professeur du Lycée Faidherbe (aujourd'hui Cheikh Oumar Foutiyou Tall) de Saint-Louis, sous le titre de « Cahiers de Yoro Dyâo ». Une autre étude de notre personnage – celle qui nous intéresse le plus – fut, elle, publiée par Maurice Delafosse et Henri Gaden, bien avant la mort de l'auteur, dans leur *Chroniques du Foûta Sénégalais*, où elle occupe le chapitre VI.

Les travaux de Yoro Dyâo revêtent pour la recherche une importance particulière. En effet, membre de la noblesse locale et chef de canton, il était très bien placé pour être au fait de la tradition orale : les familles princières et les grands griots de cour jouaient un rôle clef dans la conservation et la transmission de la tradition dans tous ses aspects. Par ailleurs, homme de culture fréquentant les africanistes de son temps et lisant leurs oeuvres⁶, Yoro Dyâo avait l'avantage, rare à l'époque, de pouvoir confronter les données de la tradition avec celles détenues par les observateurs extérieurs qu'étaient les spécialistes européens. R. Rousseau, qui a publié ses « Cahiers », pense qu'il a pu être influencé par les publications des coloniaux parues dans le *Moniteur du Sénégal*, mais aussi et surtout par les ouvrages d'africanistes tels que Bérenger Féraud⁷.

Qu'en est-il de la qualité des informations fournies par Yoro Dyâo ? Le jugement de R. Rousseau, qui, comme nous l'avons dit, a publié ses « Cahier s », est généralement favorable, sauf sur celles qui concernent l'origine égyptienne des populations sénégalaises. Voici ce qu'il en dit :

5. Pour la biographie de Yoro Dyâo, cf. R. ROUSSEAU, « Le Sénégal d'autrefois. Etude sur le Oualo... » p. 133-138 ; quant à ses démêlés avec Sidia Léon Diop, fils de Ndate Yalla et prince héritier du *Waalo*, pour la direction politique de la province, voir Mansour AW, « Sidia Léon Diop, un vrai prince sénégalais » p. 45-50.

6. Voir R. ROUSSEAU, *ibid.*, p. 137 et note 1 de la même page.

7. Cf. R. ROUSSEAU, *ibid.*

« Quoique certaines de ses affirmations semblent être des réminiscences et qu'on ne puisse guère par suite en tirer argument... »

Ici Rousseau précise sa pensée par une note infrapaginale dont le contenu est le suivant : « par exemple ce qu'il dit à plusieurs reprises de l'origine égyptienne des habitants du Sénégal ». ⁸

Concernant la même question (l'origine égyptienne des populations sénégalaises), M. Delafosse et H. Gaden, qui ont publié son étude intitulée « **Les six migrations venant de l'Égypte auxquelles la Sénégalie doit son peuplement** », avaient les premiers tenu à préciser en *nota bene* que « Le récit qui suit a été remis à M. Gaden par Yoro Dyâo, qui l'a rédigé lui-même ; ce dernier est donc seul responsable des opinions et interprétations qui y sont exprimées. Il n'a été apporté que de légères modifications destinées seulement à rendre le texte plus compréhensible ». ⁹

On peut donc dire que R. Rousseau n'a fait que se conformer à la réserve déjà implicite de ses illustres prédécesseurs. Pour être juste, reconnaissons avant d'aller plus loin que R. Rousseau a, par la suite, largement atténué sa réserve : il l'a fait dans sa seconde étude sur le Cayor, en essayant d'accorder la tradition rapportée par Yoro Dyâo à propos de l'origine égyptienne des populations sénégalaises avec ses propres données ¹⁰.

Le scepticisme affiché par Delafosse, Gaden et Rousseau à l'égard des opinions de Yoro Dyâo sur les origines égyptiennes des populations sénégalaises est-il légitime ? Nous pensons que la critique de Rousseau n'est pas suffisamment fondée dans la mesure où ce n'est pas parce que « certaines de ses affirmations semblent être des réminiscences » qu'il faut les rejeter et refuser de leur prêter foi. Au contraire, le fait que des arguments soient fondés sur des réminiscences, donc des éléments vagues et confus, provenant même, peut-être, de l'inconscient, devrait plutôt pousser Rousseau à être moins sceptique. En effet, Yoro Dyâo n'a apparemment ni subi des influences extérieures excessives ni inventé. Et puis, il est loin de s'agir de réminiscences, nous le verrons plus loin. Yoro Dyâo donne des faits concrets et convaincants pour qui sait les interpréter convenablement.

Quant à M. Delafosse, son *Haut-Sénégal-Niger* date de 1912 et il n'y rejette pas totalement l'origine égyptienne, voire orientale, de certaines populations sénégalaises. En témoigne sa célèbre thèse judéo-syrienne sur les Peuls ¹¹:

8. Cf. R. ROUSSEAU, *ibid.*, p. 138 et note 1 de la même page.

9. Voir M. DELAFOSSE et H. GADEN, *Chroniques du Foûta sénégalais*, p. 123.

10. Cf. R. ROUSSEAU, « Le Sénégal d'autrefois. Seconde étude sur le Cayor... », p. 136-144.

Mais ce qui fait véritablement la valeur des témoignages de Yoro Dyâo sur l'origine égyptienne des populations sénégalaises c'est qu'ils reposent sur une tradition orale alors largement répandue «... vu que l'opinion générale en toute la Sénégambie est que notre contrée doit son peuplement à des migrations de l'Égypte, desquelles descendent toutes ses populations. »¹²

Autrement dit, Yoro Dyâo ne fait que rapporter un fait qui était de notoriété publique. On ne peut donc pas l'accuser de s'être singularisé ou de prendre son désir pour la réalité, à plus forte raison de rechercher des « origines glorieuses » ; à moins que ce ne soient là des fantasmes collectivement partagés par tous les Sénégalais de l'époque. Disons tout de suite qu'une telle chose est peu probable.

La valeur de la thèse de Yoro Dyâo sur l'origine égyptienne des populations sénégalaises repose aussi sur le fait qu'elle a été confirmée, beaucoup plus tard, par un autre Sénégalais qui, tout en ignorant vraisemblablement ses travaux, est pourtant parvenu aux mêmes conclusions par des voies, pour l'essentiel, différentes. Il s'agit évidemment de Cheikh Anta Diop. Et se pose alors avec intérêt le problème de l'objectivité et de la pertinence des critiques qui avaient été faites à ce dernier et dont certaines sont même allées jusqu'à mettre en doute l'équilibre psychique du savant sénégalais³. Mais examinons l'intéressante contribution de Yoro Dyâo.

2. L'ORIGINE EGYPTIENNE DES POPULATIONS SENEGAMBIENNES

La thèse de Yoro Dyâo est contenue dans l'étude spécialement consacrée à cette question et publiée bien avant sa mort par M. Delafosse et H. Gaden ainsi que dans ses « Cahiers », que R. Rousseau a éclatés entre les principales régions du Grand Jolof.

Yoro Dyâo identifie, comme cela est précisé dans le titre, six grandes migrations qui seraient parties d'Égypte pour aboutir en Sénégambie. Nous les reprendrons toutes, mais en nous contentant d'en analyser les passages les plus importants pour notre propos, surtout certains de leurs détails qui sont d'un intérêt réel.

11. Voir M. DELAFOSSE, *Haut-Sénégal-Niger*, vol. I, p. 198-237.

12. Cf. R. ROUSSEAU, « Le Sénégal d'autrefois. Etude sur le Oualo... », p. 169-170, note 1.

13. Il s'agit de celles de Louis-Vincent THOMAS exprimées dans l'article cité plus haut.

C'est la migration *Jaa-Oogo* (Dyahogo d'après l'orthographe de Yoro Dyâo) qui ouvre la marche ; elle serait donc la plus ancienne. Voici ce qu'en dit Yoro Dyâo :

«... c'est cette migration qui aurait apporté avec elle dans le pays l'industrie métallurgique. Les forgerons donnent au fer obtenu dans leurs fourneaux le nom de hogo¹⁴. Si l'on remarque que ce mot fait partie de « Dyahogo », on ne peut manquer de voir là un argument en faveur de la véracité de la tradition. Les gens de cette migration étaient armés de sagaies, sabres, poignards et couteaux en fer ; ceux des grandes familles avaient des armures complètes de ce métal. C'est également cette migration qui aurait inauguré la culture du gros mil dans les terrains d'inondation du Fleuve Sénégal. On dit que le roi d'Égypte sous lequel eut lieu cette migration se nommait Paté Lamine. Ces deux noms réunis ou pris isolément sont d'un emploi fréquent chez les Sossé (Mandingues), les Malinké, les Peuls, les Khassonké, les Sarakhollé ; ils sont d'un emploi moins fréquent en pays ouolof¹⁵. ».

Que penser de ces éléments d'histoire fournis par Yoro Dyâo? L'origine des *Jaa-Oogo* est un fait controversé. Certains spécialistes sont pour une origine autochtone alors que d'autres penchent plutôt pour une origine extérieure.¹⁶ Hamady Bocoum, qui a consacré une thèse de 3e cycle au problème de la métallurgie du fer au Sénégal (qui a donc étudié de près le problème des *Jaa-Oogo*), n'accorde pas une importance particulière à cette controverse, mais les faits archéologiques qu'il nous présente montrent que « les preuves d'une invention sur place de la métallurgie du fer¹⁷ » ne sont encore identifiées nulle part au Sénégal. Par ailleurs, la tradition ne laisse planer aucun doute sur l'introduction de la métallurgie du fer dans la vallée du Fleuve Sénégal par les *Jaa-Oogo*. Il faut noter aussi le fait que tous les forgerons sénégalais font remonter, d'une manière ou d'une autre, leurs origines à la vallée du Fleuve Sénégal, donc aux *Jaa-Oogo*, à leurs descendants ou à ceux qu'ils ont initiés¹⁸. Dans ces conditions, il faut sans doute prêter foi à ce que dit Yoro Dyâo quant à l'origine des *Jaa-Oogo*, d'autant plus que, dans un passage de ses « Cahiers » consacré aux *Ñoole*, il donne deux faits qu'il lui est très difficile d'avoir inventés – et sur lesquels nous allons revenir – qui prouvent que c'est sur la base d'éléments tangibles qu'il émet cette opinion.

14. En réalité, *Oogo* en *pulaar* du *Fuuta-Tooro* (région située dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal).

15. Cf. Yoro DYAO, « Les six migrations... », p. 126.

16. Sur cette controverse, voir H. BOCOUM, *La métallurgie du fer au Sénégal...*, p. 274-276.

17. Cf. H. BOCOUM, *ibid.*, p. 280.

18. Voir H. BOCOUM, *ibid.*, p. 289-292, mais aussi Mamadou DIOUF, « Le problème des castes dans la société wolof », *Revue Sénégalaise d'Histoire*, vol. I, n° 2, Janv-Juin 1981, p. 25-37.

Yoro Dyâo va même jusqu'à nous donner le nom du Pharaon sous lequel les *Jaa-Oogo* prirent le chemin de l'exil : il s'agit d'un certain *Paate-Lamin* ; et il nous dit que les éléments qui composent ce nom sont fréquents chez les *Soose*, les Malinke, les Peuls, les *Xasonke* et les *Saraxolle*. Ce nom, aux apparences bien trop modernes pour nos vénérables Pharaons, fait sans doute sourire plus d'un égyptologue occidental ; à juste raison sans doute, vu son absence des listes officielles.

Mais, à y regarder de plus près, *Paate-Lamin* pourrait bien se rapprocher, du point de vue du son, de Ptolémée. On sait que la dynastie des Lagides, qui régna en Égypte de 305 à 30 avant Jésus-Christ, porta ce nom en souvenir de son fondateur. Il faut rappeler ici que, dans son introduction, Yoro Dyfo explique les migrations par les vexations des Pharaons à l'endroit des populations. Or, on sait que les Lagides ont eu une politique très répressive contre les indigènes¹⁹.


Mais ce n'est pas là la seule possibilité de comparaison. On peut essayer de trouver parmi les noms égyptiens un nom qui satisfasse aux conditions suivantes

1) Être proche du point de vue de la forme et du son de *Paate-Lamin* ;

2) Être un nom de Pharaon ;

3) Ce Pharaon doit appartenir à la période d'affaiblissement de la civilisation égyptienne (Basse-Epoque), plus précisément celle qui voit l'intervention des forces étrangères telles que les armées assyriennes et perses. C'est en effet celle qui, logiquement, réunit le maximum de raisons objectives pour des mouvements de populations massifs.

En égyptien, le nom composé qui nous a paru se rapprocher le plus de *Paate-Lamin* est (*Padiimen*) « celui qui a été donné par Amon ». La première partie de ce nom, *Padi*, a donné en grec Πεδης ; l'ensemble se retrouve même dans cette langue sous la forme de Πεταμμονις²⁰.

Le personnage le plus intéressant que nous ayons trouvé (par rapport aux critères définis plus haut) est un certain Peteamon (transcription que les égyptologues font de *P3-di-Imn*) qui, sans être Pharaon, était malgré tout proche du pouvoir car il était  c'est-à-dire prince

19. C'est ce que laisse supposer l'exploitation économique du pays ; cf. C. PREAUX, *L'économie royale des Lagides*, Bruxelles, éd. de la Fondation Égyptologique Reine Elisabeth, 1936.

20. Voir H. RANKE, *Die Ägyptischen Personennamen*, I, p. 121, note 23 ; II, p. 355.

(peut-être même prince héritier ou corégent)²¹ et grand responsable du bétail. Cette importante personnalité fut le gendre de la sœur du Pharaon Nectanébo et vécut sous la XXXe dynastie, plus précisément vers les années 380 avant Jésus-Christ. Inutile de dire que *Padiimen*, Peteamon a bien pu donner *Paate Lamin* : le voisinage de son est tel que cela ne devrait pas surprendre.

Cependant, malgré ces éléments, il est difficile d'identifier *Paate-Lamin* à Ptolémée ou à Peteamon. En effet, dans le récit concernant les *Manna*, Yoro Dyâo donne un autre nom de Pharaon dont l'identification nous semble plus certaine. Il remonterait à la première domination perse et, compte tenu de la chronologie pharaonique, vient donc avant les Ptolémées et Peteamon. Or, c'est sous ce Pharaon qu'eut lieu la deuxième migration. Autrement dit, comme la migration *Jaa-Oogo* est la première des six, il est logiquement impossible que le souverain régnant soit un Ptolémée ou Peteamon, qui sont postérieurs aux rois perses.

Cette difficulté pourrait être levée si on admet qu'il a pu y avoir un Pharaon d'Egypte dont le nom se rapproche de *Paate-Lamin* et qui est antérieur aux rois perses mais que les documents égyptiens, pour une raison quelconque, ont passé sous silence. Ce qui ne serait pas pour étonner si l'on sait que les tentatives d'effacement des noms de certains souverains de la mémoire collective sont une pratique bien égyptienne²². Elle pourrait être surmontée aussi si on suppose que Yoro Dyâo a pu se tromper et intervertir les noms des Pharaons des migrations *Jaa-Oogo* et *Manna* ; ce qui ne surprendrait guère, compte tenu des aléas inhérents à la tradition orale.

Si *Paate-Lamin* peut donc théoriquement correspondre à un nom égyptien, comme nous le voyons, l'identification de celui qui l'a porté pose un réel problème. Mais l'avoir établi malgré des apparences défavorables est, on s'en doute bien, déjà une grande victoire pour Yoro Dyâo.

L'indication selon laquelle ce sont les *Jaa-Oogo* venus d'Egypte qui ont introduit la culture du gros mil dans la vallée du Fleuve Sénégal (qui prouve qu'ils étaient aussi des agriculteurs) est sans doute moins problématique. En effet, la similitude très frappante entre les instruments agricoles des anciens Egyptiens et ceux des populations actuelles de la vallée ne peut s'expliquer que par l'appartenance des uns et des autres à une même aire culturelle, que tous les indices disponibles situent dans la vallée du Nil.

Dans le même ordre d'idées, la mise sur pied de l'Etat dans la vallée du Fleuve Sénégal est attribuée aux métallurgistes *Jaa-Oogo*, qui inaugurent d'ailleurs la première dynastie de la région. Faut-il rappeler que chez les Dogons, qui ont tant de similitudes avec les Egyptiens, le héros civilisateur est un forgeron²³ et qu'en Egypte précisément c'est le chef des métallurgistes, le dieu Ptah,

21. Pour le personnage, voir H. GAUTHIER, *Le Livre des rois d'Egypte...*, IV, p. 192 ; pour le sens de *rp^c*, voir par exemple C. LALOUETTE, *L'Empire des Ramsès*, p. 175 ; J. YOYOTTE, *Les principautés du Delta...*, p. 130.

22. Thoutmosis III a tout fait pour effacer le nom de Hatshepsout des monuments égyptiens.

qui ouvre symboliquement la liste des Pharaons²⁴ ? Nous savons que Ptah est à la fois métallurgiste et créateur : *pth* signifie « forger » et « créer » en égyptien. Or, en Afrique Occidentale, nous avons une conception identique du forgeron :

- Pulaar : *tag* créer
taf forger
- Wolof : *tax*²⁵ être à l'origine de, créer
Tëggë forger, forgeron
- Soninke. : *tage* forgeron

Ce sont là autant d'indices qui prouvent que la thèse d'une migration *Jaa-Oogo* partie d'Egypte est loin d'être une vue de l'esprit. Voyons maintenant ce qu'il en est de la suivante : celle des *Manna*.

« Cette migration, beaucoup plus nombreuse que la précédente, et ainsi nommée d'après son chef *Manna*, vient du désert s'établir sur les bords du Sénégal. Son arrivée fut le signal de la déchéance des *galo*. Elle s'empara du pouvoir. Elle peupla les vastes contrées du Foûta quelle trouva désert et ses chefs portèrent le titre de *fari*, qui est le vrai titre d'empereur, en wolof et en peul....La dynastie des *fari* dura plus de 300 ans. *Sossé Touré* était le nom du Roi d'Egypte dont les vexations furent cause de cette migration²⁶. »

Comme les *Jaa-Oogo* donc, les *Manna* sont venus d'Egypte, mais les précisions données par Yoro Dyâo sont plus importantes. En effet, nous savons que la migration est venue par le désert, que le titre porté par les dirigeants au pouvoir est *fari* et enfin que le motif du départ, ce sont les vexations d'un Pharaon du nom de *Soose-Tuure*.

Voyons ce que valent ces éléments à la lumière de ce que nous connaissons de la civilisation égyptienne et de celles de la vallée du Fleuve Sénégal. Commençons par l'origine que Yoro Dyâo attribue aux *Manna*. Rien à dire à propos de cette assertion, sinon qu'elle est parfaitement conforme aux indices fournis par la tradition et l'archéologie. Les travaux d'Oumar Kane confirment amplement

23. Cf. M. GRIAULE, *Dieu d'eau...*, p. 37-43, 78-82, mais aussi G. CALAME-GRIAULE, *Dictionnaire dogon (dialecte de Toro), Langue et Civilisation*, Paris, Klincksieck, 1968, p. 130 : «Le forgeron joue dans le mythe le rôle d'un héros civilisateur. C'est lui qui a apporté aux hommes les graines : sans les outils qu'il fabrique, l'agriculture est en effet impossible ».

24. Voir H. te VELDE, « Ptah », *Lexikon der Ägyptologie*, vol. VI, col. 1177-1180.

25. Le *x* a la valeur du français *kh* dans la transcription des langues nationales du Sénégal.

26. Cf. Y. DYÂO, « Les six migrations... », p. 126-127.

les écrits de Yoro Dyâo²⁷.

Quant au titre *fari* que les *Manna* seraient les premiers à avoir porté, il nous est impossible de confirmer ou d'infirmer cette thèse de Yoro Dyâo. En revanche, il a raison d'en faire le vrai titre pour empereur, pas seulement chez les Wolof et les poularophones mais dans toute l'Afrique Occidentale. Le terme est tellement familier qu'il est difficile de savoir quelle population l'a transmis aux autres. Nous savons, pour appuyer ce qu'écrit Yoro Dyâo, que, chez les Wolof, *buur* désigne le roi tout court alors que *buur fari* s'applique au roi des rois²⁸. Nous savons aussi que tous les laudateurs de la sous-région qui sollicitent les largesses de quelque souverain commencent par

Fari, fari yoo,
Fari yeddaakee (yeddetaake)...
C'est-à-dire :
« Empereur, O empereur,
On ne contredit pas un empereur... »

Il faut sans doute insister ici sur cet élément interne qui rend la thèse de Yoro Dyâo très crédible : *fari* est en effet probablement une évolution de *pr ʕ3* qui, dans la langue égyptienne, désignait originellement la demeure du souverain avant de s'appliquer au souverain lui-même par métonymie. Et si l'on sait que *buur* (« roi » en wolof) viendrait de *p3 wr* ou de *bw wr* (« le chef, le grand », en égyptien), comme *bammeel* (« tombe » en wolof) viendrait de *p3 mr* (« la pyramide » en égyptien)²⁹, l'origine égyptienne des *Manna* devient une hypothèse très sérieuse. D'autres éléments internes confirment ce point de vue. *Manna* évoque un nom courant en Egypte ancienne : un grand du Nouvel Empire s'appelait bien *Menna*³⁰. Même *Soose-Tuure*, décomposé, peut être comparé avec des noms égyptiens : 𓆎𓆏𓆑 ³¹ (*Ssy*), un nom égyptien, pourrait, vocalisé, donner *Soose*, alors que 𓆎𓆏𓆑 ³² (*Twri*) pourrait, dans les mêmes conditions, faire penser à *Tuure*.

27. Voir O. KANE, *Le Fuuta-Tooro des Satigi aux Almaami...*, T. I, p. 38-48.



28. Voir C. A. DIOP, *Civilisation ou barbarie*, p. 214.

29. Voir C. A. DIOP, *Civilisation ou barbarie*, p. 214 ; *Nouvelles Recherches*, p. 139.

30. Voir A. H. GARDINER et A.E.P. WEIGALL, *Topographical Catalogue...*, p. 22. n. 69; H. RANKE, *Die Ägyptischen Personennamen*, I, p. 152, n. 16.

31. Cf. W. WRESZINSKI, « Noch einmal... », p. 144 ; H. RANKE, *Die Ägyptischen Personennamen*, I, p. 320, note 11.

32. Voir H. GAUTHIER, « Les fils royaux de Kouch... », p. 179-238.

Mais la comparaison la plus judicieuse pour *Soose-Tuure*, pris cette fois comme un tout, serait à faire avec les noms des deux premiers rois de la dynastie perse, Cambyse et Darius. En effet, les noms de rois de Haute et Basse Egypte de ces deux souverains étaient les suivants :  *Mswt-Rc* (*Messout-Ré*) et  *Stwt-Rc* (*Setout-Ré*³³).

Du point de vue du contexte historique, ces deux noms peuvent convenir, car Yoro Dyâo parle de « vexations ». Or, des vexations, les rois perses en ont effectivement été coupables : destruction par le feu de la momie d'Amasis, violation des temples et des sépultures à Memphis, condamnation à mort de deux mille jeunes Egyptiens, assassinat de l'Apis, etc³⁴. Georges Posener, qui a consacré une étude à la domination perse, est obligé de reconnaître que : « *La population égyptienne a traversé une période pénible*³⁵ » au début de l'invasion de son pays. Même Nicolas Grimal, qui se fait véritablement l'avocat des souverains perses³⁶, reconnaît que le satrape Aryandès fut exécuté sur les ordres du Grand Roi à cause – entre autres raisons – de son manque d'égards à l'endroit des coutumes égyptiennes. C'est sous la plume du même Grimal que nous découvrons les lignes suivantes :

33. Pour ces deux noms, voir H. GAUTHIER, *Le livre des rois d'Égypte...*, vol. 4, p. 138 et 148. Voir aussi G. POSENER, *La première domination perse...*, p. 161-191.

34. Voir HERODOTE, *Histoires*, III, 14-37 ; STRABON, *Géographie*, XVII, 1, 27.

35. Cf. G. POSENER, *La première domination perse...*, p. 169.

36. « *Cambyse est bien accueilli par des minorités comme celle de la communauté juive d'Eléphantine ainsi que par certains membres de l'aristocratie égyptienne. Il est même fortement probable que le sac des villes d'Égypte et en particulier de Thèbes que rapportent les sources grecques n'a jamais eu lieu. En tout cas, il n'a certainement pas eu l'ampleur que lui prêtent ces textes, fortement influencés par la propagande antiperse... L'enterrement solennel d'un Apis en l'an 6 de Cambyse contredit également la tradition d'impiété que les sources postérieures prêtent au souverain achéménide. Si l'on en croit Hérodote, Ctésias et surtout le "Roman de Cambyse" ou la chronique de Jean Nikiou (...) qui sont nos principales sources sur la période, Cambyse se serait conduit avec la dernière des sauvageries, assassinant l'Apis à Memphis. Il aurait également procédé à des déportations massives d'opposants, etc. Ces textes ne font que transcrire le fonds de propagande nationaliste qui se développe moins sous la domination perse que plus tard : lorsque les Grecs vainqueurs des Perses et nouveaux maîtres du pays entretiennent soigneusement cette autre forme de damnatio memoriae de leurs anciens rivaux.* » Nicolas GRIMAL, *Histoire de l'Égypte ancienne*, p. 441-443. Ce que Grimal tente – vainement du reste – de nier aussi bien pour Cambyse que pour les autres souverains perses, n'est pourtant qu'une attitude normale en période de guerre : ravager les villes, profaner des lieux de culte, persécuter l'ennemi, etc., font partie des actes de guerre que les Egyptiens eux-mêmes ont commis contre leurs ennemis ; on ne peut donc raisonnablement tout mettre sur le compte de la propagande, qu'elle soit nationaliste ou grecque. Le passage que nous avons cité dans le corps de notre texte le prouve d'ailleurs.

« En 490, les Grecs défont les Perses à Marathon, contraignant Darius à concentrer son attention sur un autre front. Le Delta en profite pour se révolter en 486. Darius I^{er} meurt avant de pouvoir intervenir et c'est Xerxès qui lui succède sur le trône d'Égypte. Il mate la révolte et met à la tête de la satrapie d'Égypte son propre frère, Achaiménès, qui durcit l'administration du pays dans des proportions telles que longtemps après, à l'époque ptolémaïque, le nom de Xerxès sera désigné dans les textes égyptiens avec un déterminatif normalement réservé aux ennemis vaincus. »³⁷

Les exactions, les « vexations », selon le mot de Yoro Dyâo, ne font donc l'ombre d'aucun doute. Il s'agit maintenant d'identifier celui que la tradition a retenu comme leur auteur. Etant donné que *Soose-Tuure* commence par un s qui a pu assimiler le premier t de *Stwt*, nous pensons qu'il est plus logique de choisir *Setout-Rê* (Darius) : en tout cas, il n'est pas invraisemblable que *Setout-Rê* ait bien pu donner *Soose-Tuure*, quel qu'en soit le processus linguistique.

Les éléments que voilà sont d'une importance capitale car ils confirment la véracité de la tradition rapportée par Yoro Dyâo. En effet, ce dernier, n'étant pas égyptologue et ne côtoyant pas des égyptologues dans son environnement sénégalais, ne pouvait connaître par un moyen autre que la tradition orale ni les « vexations » des souverains perses ni le nom de couronnement de Darius I^{er}. Et nous tenons à travers cette identification un jalon chronologique de taille sur les migrations parties du Nil : pour mémoire, le règne de Darius commence en 522 avant Jésus-Christ et se termine en 486.

Relevons tout de même ce qui pourrait être une contradiction : Yoro Dyâo affirme qu'à l'arrivée des *Manna* le *Fuuta* était vide. Et pourtant nous savons qu'il aurait dû y avoir les *Jaa-Oogo*. En réalité, pour lui, ces derniers se sont installés au *Waal* et non au *Fuuta* ; ce qui lui a permis de dire que cette dernière contrée était vide à l'arrivée des *Manna*. Mais nous ne pouvons le suivre, étant donné que les *Jaa-Oogo* ont bel et bien occupé le *Fuuta*, dont, nous l'avons déjà dit, ils constituèrent la première dynastie.

Viennent ensuite les *Toñrjorj* :

« Cette migration fut plus importante que les précédentes. Elle s'empara sans coup férir de tous les droits des *fari*. *Farang* qui fut le titre de leurs souverains, était aussi celui du roi d'Égypte qui les avait forcés à l'expatriation par les corvées incessantes auxquelles il les astreignait. Une partie de ces populations, sans cesser de faire partie de l'empire des *Farang*, s'établirent de bonne heure sur la rive droite du Sénégal, dans le pays de *Sokhotoro*, *Kindila*, *Gangari* et *Tambo-Dugura*, sous le nom de *Sarakhollé* ou *Soninké*. Elles s'avancèrent peu à peu sur le fleuve et vinrent enfin s'établir sur les deux rives y formant quatre États indépendant³⁸ ... »

37. Voir N. GRIMAL, *Histoire de l'Égypte ancienne*, p. 445.

38. Cf. Yoro DYÂO, «Les six migrations...», p. 127.

Yoro Dyâo nous apprend que cette migration, comme les précédentes du reste, est venue d'Égypte du fait des exactions du Pharaon ; ici il précise qu'il s'agissait de « corvées incessantes ». Il nous apprend aussi que les souverains *Toñnjon* portaient le même titre que le roi d'Égypte. Même s'il semble établir une différence entre *fari* et *farang*, il s'agit en réalité, comme nous l'avons dit plus haut, d'un même terme qui se présente ici et là dans ses différentes variantes ; ce qui est une des nombreuses preuves que tous les peuples qui l'utilisent appartenaient originellement à une même aire culturelle. Pour en finir avec les *Toñnjon*, remarquons que le Sud mauritanien, qui est une partie du grand désert, apparaît comme la région de transit de toutes les migrations avant leur implantation dans la vallée du Fleuve Sénégal.

La quatrième migration est celle de *Tourmiss* ; elle est intéressante à plus d'un titre. Mais voici ce qu'en dit Yoro Dyâo :

« Cette migration, causée comme les précédentes par les exigences du Farang d'Égypte, fut plus petite que les précédentes. Elle se composait de blancs formant deux groupes de races différentes mais étroitement d'accord dans toutes les questions d'intérêt commun. Tourmiss était un homme d'une beauté de formes remarquable ; il appartenait au groupe le plus nombreux, qui se composait de Peuls. Cette migration et celle de Koli Tenguella sont celles qui ont conduit les tribus peules dans les six pays de Sénégambie³⁹... »

Ce qui est nouveau, c'est que cette migration est uniquement composée de Blancs répartis en « deux groupes de races différentes ». Yoro Dyâo voulait sans doute dire d'ethnies différentes ; en effet, il s'agit de Peuls et de Mandingues (on le voit avec la fin de son récit). Il est curieux que Yoro Dyâo considère les Peuls et les Mandingues comme des Blancs. Cependant cela ne doit pas tellement étonner si l'on sait quelles étaient les théories de l'époque ; et il faut aussi avoir à l'esprit que, de la part d'un bon *Waalo-Waalo*, de tels propos ne doivent pas étonner outre mesure⁴⁰.

39. Cf. Yoro DYÂO, « Les six migrations... », p. 128.

40. En effet, pour les Peuls particulièrement, Yoro Dyâo a pu être influencé par les théories des africanistes de l'époque, qui, dans leur immense majorité, pensaient que ces derniers avaient une ascendance blanche. Par ailleurs, les Wolof, l'ethnie de Yoro Dyâo, étaient conscients que les Mandingues, et surtout les Peuls, avaient une peau plus claire que la leur ; c'est peut-être cette nuance qu'a voulu rendre Yoro Dyâo.

Même si Yoro Dyâo ne le dit pas, cette migration a, elle aussi, transité par le Sud mauritanien où, nous le savons, le titre de *Laam-Termes* (*Laamcô Termes*) fut porté par des chefs peuls.

Un autre fait est digne d'être noté : Yoro Dyâo laisse entendre explicitement que *Koli Tejella* vient d'Égypte (au tout début de son texte), mais il ne lui réserve pas, comme pour les autres migrations, un traitement particulier ; il en parle incidemment en abordant celle des « Tourmiss ». Quoi qu'il en soit, Yoro Dyâo a manifestement commis un anachronisme de taille : *Koli Tejella* est loin d'être le contemporain des vagues migratoires en question – bien que lui-même grand migrateur – pour la bonne et simple raison qu'il vit à la fin du XV^e et au début du XVI^e siècle⁴¹ ; à moins qu'il ne s'agisse d'un autre *Koli Tejella*.

La dernière migration est celle de *Touri-Sing* ou *Lam-Toro*

« *Moussa, premier Lam Toro, partit de Touri-Sing, sa patrie, village situé près de la Mecque suivant les uns, en Égypte suivant les autres. Il arriva au Sénégal à la tête d'un corps de cavalerie qu'aucune femme ne suivait*⁴²...»

Ici, c'est surtout l'indice toponymique donné par Yoro Dyâo qui retiendra notre attention. Cette localité qui pourrait se trouver en Égypte évoque bien l'égyptien *t3 wr*, qui était le nom du nome thinite qui abritait la capitale des Pharaons. Nous savons aussi que le *Tooro* est la région du *Fuuta* autour de laquelle s'organisa le pouvoir politique ; à tel point qu'aujourd'hui on dit *Fuuta Tooro* ; une manière d'insister sur l'importance de cette province dans l'histoire de la moyenne vallée. Dans l'hypothèse d'une origine égyptienne des poularophones, ce rapprochement n'était pas inutile.

Après avoir fait le tour des migrations parties d'Égypte, voyons ce que Yoro Dyâo dit de l'origine des *Wolof* et des *Sereer*, qui confirme, d'une autre manière, l'omniprésence des racines égyptiennes dans la mémoire collective des populations sénégalaises, au moment où il recueillait la tradition orale qui a servi de base à sa thèse.

Les *Sereer* tout d'abord ; à leur sujet voici ce que dit Yoro Dyâo :

« *Le Sérère est un peuple demeuré dans le dernier degré de l'état primitif et [il est très attaché] à une sorte d'idolâtrie particulière dans laquelle de sensibles traces de l'ancienne mythologie égyptienne se fait [sic] remarquer. Cette idolâtrie source de l'état Thiédo, appelons-la Thiédoïsme, nom social en Sénégambie (y compris les Sérères) de tous ceux qui ne sont pas musulmans [vient selon toute vraisemblance, d'une forme corrompue] de cette mythologie égyptienne, vu que l'opinion générale en*

41. Cf. O. KANE, *Le Fuuta-Tooro des Satigi aux Almaami*, T. I, p. 137-167.

42. Voir Yoro DYÂO, « Les six migrations... », p. 129.

toute la Sénégambie est que notre contrée doit son peuplement à des migrations d'Égypte, desquelles descendent toutes ses populations⁴³.»

Ce qui est intéressant à relever ici, c'est la relation sans équivoque que Yoro Dyâo établit entre la religion *sereer* et celle de l'Égypte ancienne. Il est peut-être utile de préciser que les *Sereer* sont parmi les derniers tenants de la religion traditionnelle en Sénégambie ; et ils ont beaucoup lutté pour la garder⁴⁴. Il est même probable que c'est pour échapper à l'islamisation qu'ils ont quitté la vallée du Fleuve Sénégal pour aller s'implanter plus au Sud (essentiellement au *Siin* et au *Saalum*)⁴⁵. Ce que nous savons des croyances et rites funéraires et surtout des sépultures *sereer* rappelle étrangement l'Égypte pharaonique : l'infrastructure de la tombe *sereer* évoque la partie souterraine du mastaba alors que la superstructure, avec son toit entièrement recouvert de terre, fait penser à une pyramide⁴⁶. Par ailleurs, grâce aux pierres levées, dont un site important se trouve à Toundi Daro, au Mali, Cheikh Anta Diop a proposé un itinéraire des migrations *sereer* entre la vallée du Nil et l'Afrique occidentale⁴⁷. Au sujet des Wolof, Yoro Dyâo prétend toujours invoquer la tradition :

«Ne nous serait-il pas permis d'admettre (si l'on pouvait compter sur la conformité à la réalité des instructions des recueils légendaires) que les Ouoloffs sont les croissants résidus réciproques ou croisés avec une ou plusieurs légions des émigrants d'Égypte des habitants du grand et mystérieux continent de l'Atlantide que recouvrent aujourd'hui les eaux profondes de l'Océan⁴⁸.»

Les Wolof seraient donc le résultat de croisements intervenus entre les éléments des vagues migratoires venues d'Égypte et les habitants de l'Atlantide. Si la notion de migrants venant d'Égypte nous est déjà familière, le nom de l'Atlantide nous surprend sous la plume de Yoro Dyâo. Tient-il ses renseignements des traditions ouest-africaines ? Ou, plus vraisemblablement, a-t-il été influencé par les africanistes de son temps ? Nous optons pour cette dernière hypothèse dans la mesure où, à cette époque, de nombreuses publications avaient été faites sur l'Atlantide. Le célèbre explorateur allemand

43. Cf. R. ROUSSEAU, « Le Sénégal d'autrefois. Etude sur le Oualo », p. 169-170 et note 1 de ces pages.

44. Voir C. A. DIOP, *L'Afrique Noire précoloniale*, p. 213.

45. Cf. H. GRAVRAND, *La civilisation sereer. Cosaan*, p. 107-127.

46. Cf. C. BECKER et V. MARTIN, « Rites de sépulture... », p. 268-282 et spécialement p.277, fig. 3.

47. Voir C.A. DIOP, *Nations nègres et culture*, T. II, p. 392-401 ; *L'Afrique Noire précoloniale*, p. 213-216.

48. R ROUSSEAU, « Le Sénégal d'autrefois. Seconde étude sur le Cayor », p. 126.

Léo Frobenius était même passé dans la région, à la recherche des traces du mystérieux continent disparu⁴⁹.

Dans tous les cas, l'origine des Wolof est, elle aussi, mise en rapport avec l'Égypte ancienne. En vérité, nous savons depuis les travaux de Cheikh Anta Diop que l'origine des Wolof est à rechercher dans la vallée du Nil⁵⁰. Cependant Cheikh Anta Diop lui-même, dans ses écrits de jeunesse, pensait que la race wolof était le résultat de brassages qui eurent pour théâtre le Sénégal et dont l'élément essentiel serait les *Sereer*⁵¹. Il faut préciser ici qu'une origine égyptienne n'est pas forcément antinomique de brassages postérieurs intervenus en Afrique occidentale, dans la mesure où les faits ethniques dont il est question ici dépendent d'un processus dont il est difficile de déterminer le début et la fin.

Voilà donc les grandes lignes des thèses de Yoro Dyâo sur l'origine égyptienne des populations ouest-africaines. Mais, au-delà de ces grandes lignes, il y a certains détails qui donnent une grande crédibilité aux affirmations du précurseur de Cheikh Anta Diop.

3. DES DETAILS REVELATEURS

Commençons par l'inceste royal que Yoro Dyâo signale dans son étude consacrée au Cayor. *Amari Ngoone Sobel*, le roi du pays, qui veut que le pouvoir reste dans son matrilineage, est obligé de recourir à un acte incestueux pour parvenir à ses fins :

« *Amari Ngoné Sobel brûlant d'envie de laisser son sang dans la famille mène⁵² par l'intermédiaire de son fils Massamba Tako [et] n'ayant pour toute semence pour la noble famille que sa propre soeur Thioro Djiguène, disposait [passait par dessus] la très grosse et manifeste illégalité de toute union conjugale entre Massamba et sa tante et qui pouvait inspirer au prince de la répugnance si on voulait la lui offrir en mariage... Le Damel-Teigne s'entendit avec Diogobé⁵³ moyennant un riche cadeau et Thioro Djiguène se faisant passer pour Diogobé, se livra suivant ses conseils plusieurs nuits au prince pendant ses fréquents états d'ivresse de poukhe.⁵⁴ Quand elle fut enceinte, Amari s'empessa de lui construire une habitation dans le Baol où elle était linguère et l'y envoya. Amari Ngoné espérait en faisant ainsi naître dans son mène Ouagadou des enfants de son gufgno⁵⁵ que les titres de Damel et de Teigne resteraient dans sa famille maternelle au détriment de son propre fils⁵⁶. »*

49. Voir, entre autres, P. GAFFAREL, *L'Atlantide*, p. 119-212 ; L. de ROSNY, *L'Atlantide historique*. Pour le voyage de Leo FROBENIUS en Afrique occidentale, voir ses deux ouvrages suivants : *Auf dem Wege nach Atlantis*, dans lequel il est question du Haut-Sénégal, du Haut-Niger et du Togo, et *Mythologie de l'Atlantide*, spécialement l'introduction, p. 12.

50. Cf. C. A. DIOP, *Nations nègres et culture*, T. II, p. 493-505 ; *L'Afrique Noire précoloniale*, p.217-222.

51. Voir C. A. DIOP, « Etude linguistique Ouolove... », p. 9-31.

52. Terme wolof signifiant « lignée utérine ».

53. Il s'agit de la femme du prince.

54. Alcool local (bière de mil, d'après notre collègue Mbaye Guèye).

55. *Guégno* « ceinture » en wolof ; ici lignée paternelle.

56. Masamba Takko était de *meen Muyooy* ; pour le passage, cf. R. ROUSSEAU, « Le Sénégal d'autrefois. Etude sur le Cayor », p. 264-265.

Il faut préciser ici que la société cayorienne était matrilineaire. Etant donné que *Masamba Takko*, son héritier, était du matrilineage *Muyooy, Amari Ngoone Sobel* n'avait plus que ce recours, comme l'explique le passage de Yoro Dyâo, pour conserver le pouvoir dans sa famille maternelle. R. Rousseau, qui a constaté ce fait, va plus loin dans ses commentaires

«Quelles sont les conséquences du fait essentiel, la primauté de la famille utérine ? L'idée la plus simple est que chaque souverain, pour conserver le trône à son fils, épouse une femme de sang royal. Yoro Dyâo semble le dire pour les Guellouar et l'affirme nettement pour le Cayor, à propos duquel il en donne deux exemples : celui d'Aman Ngoné Sobel et le mariage forcé de Massamba Tako. Cette coutume correspond à celle des pharaons égyptiens qui épousaient leur soeur dans la même intention : évincer leur neveu maternel, qui, à Ghana, remplaçait son oncle sur le trône.»⁵⁷

Ce commentaire de R. Rousseau, qui, très naturellement, se tourne vers l'Égypte pour trouver un parallèle malgré ses réserves exposées plus haut, renforce d'une certaine manière la thèse d'une origine égyptienne des populations ouest-africaines, d'autant plus que (d'après une communication personnelle de notre collègue Mbaye Gueye) la pratique de l'inceste royal au sein des monarchies wolof n'était pas un phénomène rare avant l'expansion de l'Islam.

C'est en nous parlant de l'origine des *Ñoole* que Yoro Dyâo fournit deux autres détails très importants dans la confirmation de l'origine égyptienne des populations sénégalaises

«La race Gnoilé aurait été engendrée comme suit: Il se trouva dans l'émigration Diahogo partant de l'Égypte pendant son long séjour dans un endroit du désert (peut-être l'oasis de Titt où elle se fixa très longtemps), un homme gravement malade durant très longtemps et qui mourut. La maladie l'avait tellement décharné qu'il ne pouvait faire le moindre mouvement pour accomplir aucun désir, les derniers jours qui précédèrent sa mort. Cet homme dont la tradition a oublié le nom, avait une femme d'une beauté rare, dont le nom est également perdu. A la mort du malade, ses voisins rassemblés au logis mortuaire pour le mener à sa demeure éternelle aperçurent sur lui un signe de vie sous l'aîne : il n'y a pas besoin d'aller en détails sur la grande surprise que produisit l'événement. L'opinion d'un homme d'esprit qui fut de faire donner un dernier adieu par sa femme, ayant été suivie, la régularité survint sur le corps [le cadavre reprit une allure normale] et il en survint une merveille bien plus surprenante encore : la femme fut enceinte et devint mère de deux jumeaux, un garçon et une fille, dont la tradition ignore encore les noms. Les Sénégalais prétendent que les descendants des

57. Cf. ROUSSEAU, R. : « Le Sénégal d'autrefois. Seconde étude sur le Cayor », p. 140-141.

jumeaux sont, aussitôt après l'expiration, couverts de fentes dégoûtantes qui se multiplient avec une progression épouvantable [une rapidité] et se décomposent en très peu de temps avant d'être enterrés si on ne se hâte pas de leur rendre ce dernier service. A partir de ce moment où la putrescibilité inaccoutumée fut remarquée sur les descendants des jumeaux, on leur donna le nom de domi-niw (fils de cadavre), ainsi que plusieurs autres dont on trouvera plus bas les plus intéressants.»

Commençons notre commentaire de ce long passage de Yoro Dyâo par le curieux parallèle que constitue le récit de l'origine des *Ñoole* pour le mythe d'Osiris. Rappelons brièvement ce fameux mythe égyptien : Osiris, qui est l'aîné de Geb et Nout, inaugure, après les dieux, le règne des rois humains sur l'Égypte. Mais son frère Seth, jaloux de lui, le tue et disperse même, semble-t-il, son corps à travers tout le pays. Sa femme Isis, une grande magicienne, réussit à retrouver les différents morceaux du cadavre, à les rassembler et à réanimer momentanément son époux, le temps de s'accoupler avec lui ; c'est ainsi qu'elle conçoit ce fils posthume appelé Horus qui, après de rudes combats contre son oncle Seth, hérite du trône de son père.

Horus est donc bien le fils d'un cadavre et d'une vivante comme les deux jumeaux évoqués par Yoro Dyâo. La différence entre ces derniers et Horus est que, dans un cas, le fils du cadavre occupe le sommet de la pyramide sociale alors que, dans l'autre, ses homologues sont rejetés au bas de l'échelle sociale.

Mamadou Diouf a bien indiqué la place que les jumeaux, un garçon et une fille, dont la tradition ignore encore les noms *Ñoole* occupent dans la société wolof⁵⁹ ; et cette place dégradante est due au fait que les *Ñoole* sont considérés comme des «impurs». Horus est quant à lui le symbole même de la pureté ; et le fait que nos personnages occupent les extrêmes de leurs sociétés respectives préserve le parallélisme formel entre les deux mythes et, partant, entre les faits culturels égyptiens et ceux des migrants de Yoro Dyâo. Les similitudes restent en tout cas très frappantes. Et nous cédon à la tentation de nous demander si la dégradation sociale qui a frappé les descendants des jumeaux n'est pas tout simplement le signe de la perte des techniques de momification chez les migrants. La tentation est d'autant plus forte que Yoro Dyâo lui-même évoque cette perte des traditions égyptiennes chez les partants à propos du sang nobiliaire⁶⁰.

58. Cf. ROUSSEAU, R.: « Le Sénégal d'autrefois. Etude sur le Oualo », p. 177-178.

59. Voir DIOUF, Mamadou : «Le problème des castes dans la société wolof», *Revue Sénégalaise d'Histoire*, Vol. I n° 2, Janvier-Juin 1981, p. 25-37.

60. Voici exactement ce qu'il écrit : « ces différences de noblesse entre les électeurs des rois... sont conséquences de la bonne ou mauvaise conservation du sang nobiliaire des grandes familles royales, immigrées au Sénégal d'Égypte où elles prirent naissance ». Cf. R. ROUSSEAU, « Le Sénégal d'autrefois. Seconde étude sur le Cayor » ; voir de manière plus précise «Note sur l'origine et les coutumes successorales des Ouoloffs », p. 136-141.

Terminons par la précision de Yoro Dyâo selon laquelle le couple qui a donné naissance aux jumeaux faisait partie de la migration *Jaa-Oogo*. Ce détail montre en effet, lui aussi, que notre auteur n'a pas menti : *Jaa-Oogo* signifie en *pulaar* « maître du fer » alors que *Ñoole*, bien que terme wolof, a très probablement une origine *pulaar* puisque la racine *ñol-* de cette langue veut dire effectivement « pourrir, pourriture ».

Nous avons dit plus haut que les instruments agricoles de la vallée du Fleuve Sénégal, où ce sont les *Jaa-Oogo* qui ont introduit l'agriculture, étaient les mêmes que ceux de l'Égypte pharaonique⁶¹. Nous avons montré aussi la confusion volontaire qui existe aussi bien en égyptien que dans certaines langues d'Afrique occidentale entre « créer » et « forger ». Avec ce parallèle du mythe d'Osiris, nous avons au moins trois preuves qui montrent que l'origine égyptienne des *Jaa-Oogo* n'est pas une vue de l'esprit. En effet, il y a un faisceau de faits internes au récit auxquels il faut, bien entendu, en ajouter d'autres, extérieurs ; le tout tendant à prouver que la thèse de Yoro Dyâo qui, rappelons-le, s'appuie sur la tradition orale, est authentiquement vraie. La véracité de sa thèse peut encore être établie par un autre détail contenu dans le récit sur les *Ñoole* : il s'agit du toponyme de Titt. Reprenons le passage de Yoro Dyâo :

« Il se trouva dans l'émigration Diahogo partant de l'Égypte pendant son long séjour dans un endroit du désert (peut-être l'oasis de Titt où elle se fixa très longtemps), un homme gravement malade durant très longtemps et qui mourut... »

Yoro Dyâo nous apprend que non seulement la migration *Jaa-Oogo* est passée par le désert, mais qu'elle a même eu un « long séjour dans un endroit » de ce désert. Il peut s'agir de « l'oasis de Titt où elle se fixa très longtemps ». Il est important de préciser ici que le doute introduit par « peut-être » ne porte ni sur le passage de la migration *Jaa-Oogo* par l'oasis de Titt ni sur la durée du transit à ce point d'eau mais sur l'endroit exact où se déroula l'événement qui donna naissance aux *Ñoole*. C'est dire que, si ce toponyme existe réellement, s'il n'est pas une invention de Yoro Dyâo, nous tenons là un jalon d'une très grande importance entre le Nil et la Sénégambie. Vérification faite, il existe bien non un mais deux toponymes Tit dans le Sud algérien. Les coordonnées du premier, que nous avons déterminées (la détermination est approximative), sont les suivantes : 1° 29' 20" E et 26° 52' 39" N. Comme Yoro Dyâo parle d'une oasis, nous avons évidemment vérifié s'il y avait une oasis à cet endroit. L'Atlas mondial Hatier que nous dans le même secteur l'oasis de Tidikelt, qui engloberait vraisemblablement Tit⁶².

Les coordonnées du deuxième nous sont données par Madame M. C. Chamla⁶³. Elles sont les suivantes : 22° 59' N et 5° 10' E ; ce qui, d'après la carte de l'Afrique au 1/5.000.000 établie par l'IGN (Institut Géographique National) en 1929, situe Tit dans le massif du Hoggar. La présence de l'eau est ici plus que probable du fait de l'occupation du site (comme l'ont prouvé les fouilles et l'existence d'un village). Vraisemblablement, un Tit en a donné un autre, mais quel est le plus ancien ? Et Tit Mélil, tout près de Casablanca, serait-il lié à notre toponyme ? Dans tous les cas, ce fait interne au récit de Yoro Dyâo et qui se présente sous la forme d'un toponyme existant encore de nos jours, donne à lui seul une réelle assise à la thèse migratoire. Nous tenons ici un « fait singulier » de grande importance auquel il faut, bien entendu, ajouter tous ceux que nous avons relevés tout au long de cette étude. Ce faisant, nous obtenons un « faisceau de faits » qui excluent le hasard et l'incertitude, et forcent l'acceptation de la thèse de Yoro Dyâo.

61. Cf. A. M. LAM, *L'origine des Fulbe...*, II, planches IV-VII.

62. Cf. A. JOURNAUX, *Atlas mondial*, p. 26-27, IP6.

63. Cf. M. C. CHAMLA, *Les Populations anciennes du Sahara*, p. 112. D'après le même auteur, Tit serait un site protohistorique, ce qui cadre bien avec la chronologie de nos migrations.

CONCLUSION

Comme on le voit, la contribution de Yoro Dyâo sur cette question tant controversée des migrations en provenance de la vallée du Nil est capitale. Et il n'a utilisé que la tradition orale qui, au moment où il écrivait, était encore suffisamment vivante pour éclairer une question déchaînant aujourd'hui des controverses. Répétons donc, après tant d'autres, que la sauvegarde de la tradition orale est fondamentale pour une écriture saine de l'histoire de l'Afrique.

Mais le témoignage de Yoro Dyâo permet aussi - et c'est important - de réhabiliter Cheikh Anta Diop. Nous avons dit au début de cette étude qu'il n'a vraisemblablement pas connu les travaux de Yoro Dyâo sur une origine égyptienne des populations sénégalaises ; autrement, il les aurait sans doute cités ; or, dans aucune de ses publications que nous connaissons, il n'y fait allusion. Cheikh Anta, qui a interpellé Hérodote, Diodore de Sicile et tant d'autres, n'aurait pas oublié Yoro Dyâo.

En 1973, il systématisait sa thèse sur l'origine nilotique des populations négro-africaines dans un article intitulé : « Introduction à l'étude des migrations en Afrique Centrale et Occidentale - Identification du berceau nilotique du peuple sénégalais ». Au début de cette étude, il écrivait : « *Il s'agit de démontrer qu'à une époque relativement récente une migration partie des rives du Lac Albert et des collines de Nubie (région habitée par les Nouer, Shillouk, Dinka, etc.) aurait atteint le Sénégal en se glissant dans le couloir situé entre le 10e et le 20e parallèle au-dessus de l'équateur...»*

Et Cheikh Anta le démontrait en utilisant des faits linguistiques mais surtout toponymiques et anthroponymiques. Il est intéressant de noter qu'en employant des moyens différents Yoro Dyâo et Cheikh Anta Diop aboutissent au même résultat : l'oasis de Tit (la plus septentrionale) est à moins de 7° au-dessus du 20° parallèle indiqué par le savant sénégalais comme limite nord de sa voie de passage ; l'autre est à 2° au-dessus de ladite limite. Yoro Dyâo était un collaborateur fidèle et convaincu du système colonial et, au moment où il disparaissait, le nationalisme n'en était peut-être qu'à ses balbutiements. Il est très difficile, dans ces conditions, de le soupçonner d'avoir défendu la thèse de l'origine égyptienne des populations sénégalaises pour prendre une revanche quelconque sur le colonialisme ou réhabiliter une histoire falsifiée : mieux, il affirme même que c'était un lieu commun parmi ses contemporains. Non, il faut bien avoir le courage de reconnaître que Mauny, Suret-Canale, Thomas et tous les autres ont été injustes à l'égard de Cheikh Anta Diop, qui n'a fait que suivre honnêtement la voie de la science au lieu de celle de l'idéologie, comme ils l'ont soutenu ; et le *Waaloo* Yoro Dyâo, son précurseur, y aura été pour beaucoup. En attendant, affirmons avec vigueur que les migrations entre le Nil et le Sénégal, qui semblaient être des mirages insaisissables, deviennent une réalité palpable avec la contribution capitale de Yoro Dyâo.

BIBLIOGRAPHIE

- AW M., « Sidia Léon Diop, un vrai prince sénégalais », *Afrique Histoire*, n° 9, 1983, p. 45-50.
- BECKER C. et MARTIN V., « Rites de sépulture préislamiques au Sénégal et vestiges protohistoriques », Genève, *Archives Suisses d'Anthropologie Générale*, 46, 2, 1982, p. 261-293.
- CHAMLA M. C., *Les populations anciennes du Sahara et des régions limitrophes. Etude des restes osseux humains néolithiques et protohistoriques*, Mémoires du Centre de Recherches Anthropologiques, Préhistoriques et Ethnographiques, IX, Paris, Arts et Métiers Graphiques, 1968, 249 p. + VIII pl
- BOCOUM H., *La métallurgie du fer au Sénégal. Approche archéologique, technologique et historique*, thèse de Doctorat de 3e cycle, Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne, 1986, I-VIII + 333 p.
- DELAFOSSÉ M. : *Haut-Sénégal-Niger*, Paris, G.P., Maisonneuve-Larose 1912; rééd. en 1972, vol. I ; 428 p.
- DELAFOSSÉ M. et GADEN H., *Chroniques du Foûta sénégalais*, Paris, E. Leroux, 1913, 328 p.
- DIOP C.A., « Introduction à l'étude des migrations en Afrique centrale et occidentale. Identification du berceau nilotique du peuple sénégalais », *BIFAN*, série B, T. XXXV, n° 4, 1973, p.769-792.
- *Nations nègres et culture*. Paris, Présence Africaine, 1979, 2 vol., 572 p., rééd.
 - *Civilisation ou barbarie*. Paris, Présence Africaine, 1981, 526 p.
 - *L'Afrique Noire précoloniale*, Paris, Présence Africaine, 1987, 278 p., rééd.
 - *Nouvelles recherches sur l'Egyptien ancien et les langues négro-africaines*, Paris, Présence Africaine, 1988, 221 p.
 - « Etude linguistique Ouolove. Origine de la langue et de la race valaf », *in Alerte sous les Tropiques* ; Art. 1946-1960, Paris, Présence Africaine, coll. Culture et Développement en Afrique Noire, 1990, p. 9-31.
- DYÂO Y. : « Les six migrations venant de l'Egypte auxquelles la Sénégalie doit son peuplement », *in DELAFOSSÉ M. et GADEN H., Chroniques du Foûla sénégalais*. Paris, E. Leroux, 1913, p. 123-131.
- FROBENIUS L., *Auf dem Wege nach Atlantis*, Bericht über den Verlauf der 2 Reise-Period des D.I. A. F. E. in den Jahren 1908 bis 1910 von Leo FROBENIUS.... Berlin, Vita, 1911 XV + 411 p.
- *Mythologie de l'Atlantide. Le «Poseidon » de l'Afrique Noire Son culte chez les Yoruba du Bénin...*, traduction française du Dr. F. Gidon, Paris, Payot, 1949, 260 p.
- GADEN H., *Légendes et coutumes sénégalaises. Cahiers de Yoro Dyao*, publiés et commentés par Henri GADEN..., Paris, E. Leroux, 1912, 31 p., extr. de la *Revue d'Ethnographie et de Sociologie*, III, 3-4, 1912, p. 119-137 et 191-202.
- GAFFAREL P., « L'Atlantide », *Annales de la Faculté des Lettres d'Aix*, T. 7, n°s 3-4, Juillet-Décembre 1913, p. 119-212.
- GARDINER A. H. et WEIGALL A. E. P., *Topographical Catalogue of the Private Tombs of Thebes*, London, Bernard Quaritch, 1913, 32 p.
- GAUTHIER H., *Le livre des Rois d'Egypte. Recueil des titres et protocoles royaux, noms propres de rois...*, Le Caire, Imprimerie de l'IFAO, 1910-1917, 5 t. en 9 vol., MIFAO, 17, 18, 19, 20, 21.
- « Les fils royaux de Kouch et le personnel administratif de l'Ethiopie », *Recueil de travaux relatifs à la philologie et l'archéologie égyptiennes et assyriennes (R.T.)*, 39, 3-4, 1920-1921, p. 179-238.
- GRAVRAND H., *La civilisation sereer. Cosaan*, Dakar, N.E. A., 1983, 361 p.
- GRIAULE M., *Dieu d'Eau. Entretiens avec Ogotemmêli*, Paris, Fayard, 1985, 222 p., rééd.
- GRIMAL N., *Histoire de l'Egypte ancienne*. Paris, Fayard, 1988, 593 p.
- HERODOTE, *Histoires*, Livre III, Thalie, texte établi et traduit par Ph. E. LEGRAND, Paris, Les Belles Lettres, 1958, 3^e éd., 186 p.

- JOURNAUX A., *Atlas mondial*. Paris, Hatier, 1968. 188 p.
- KANE O., *Le Fuuta-Tooro des Satigi aux Almaami (1512-1807)*, thèse pour le Doctorat d'Etat ès Lettres, Université de Dakar, 1986, 3 t., 1124 p.
- LALOUETTE C., *L'empire des Ramsès*, Paris, Fayard, 1985, 539 p.
- LAM A. M., *L'origine des Fulbe et des Haal-pulaar en. Approche égyptologique*, thèse pour le Doctorat d'Etat ès Lettres, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 1989, 2 vol., 910 p., + XI pl.
- LECLANT J., « Afrika », *Lexikon der Ägyptologie*, I, 1, Wiesbaden, 1972, col. 85-94.
- « Egypte pharaonique et Afrique », Paris, *Institut de France*, 1980, n° 10, tiré à part, 11 p.
- LUGAN B., *Afrique, l'histoire à l'endroit*, Paris, Perrin, Coll. Vérités et Légendes, 1989, 285 p.
- MAUNY R., Comptes rendus de DIOP C.A. *Nations nègres et culture*, et de « Les intellectuels doivent étudier le passé non pour s'y complaire mais pour y puiser des leçons », *La Vie Africaine*, n° 6, Mars-Avril 1960, p.10-11, in *Bulletin de l'IFAN*, série B. T. XXII, n°s 3-4, 1962, p. 544-551.
- Compte rendu de DIOP C.A., *L'Afrique Noire précoloniale*, in *Bulletin de l'IFAN*, série B, T. XXII, n°s 3-4, 1960, p. 551-555.
- POSENER G., *La première domination perse en Egypte. Recueil d'inscriptions hiéroglyphiques*, Le Caire, IFAO, Bibliothèque d'Etude, XI, 1936, XVI + 206 p.
- RANKE H., *Die Ägyptischen Personennamen*, Gluckstad, J. J. Augustin, 1935-1952, 2 vol.
- ROSNY L. de, « L'Atlantide historique ». *Etudes d'ethnographie et d'archéologie américaines*, Paris, E. Leroux, 1902, 160 p. (incomplet).
- ROUSSEAU R., « Le Sénégal d'autrefois. Etude sur le Oualo. Cahiers de Yoro Dyâo », Dakar, *Bull. du Comité d'Etudes Historiques et Scientifiques de l'AOF (BCEHS)*, T. XII, Janvier-Juin 1929, p. 131-211.
- « Le Sénégal d'autrefois. Etude sur le Cayor (Cahiers de Yoro Dyâo) » *Bull. du Comité d'Etudes Historiques et Scientifiques de l'AOF*, T. XVI, Avril-Juin 1933, p. 237-298.
- « Le Sénégal d'autrefois. Seconde étude sur le Cayor (Compléments tirés des manuscrits de Yoro Dyâo) », *Bull. de l'IFAN*, série B., T. III, n°s 1-4, p. 79-144.
- STRABON, *The Geography of Strabo*, with an English translation by Horace Leonard JONES, in Eight vol., London, W. Heinemann Ltd, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press, 1949, vol. VIII, 510 p.
- THOMAS L. V., « Temps, mythe et histoire en Afrique de l'Ouest », Paris, *Présence Africaine*, T. XXXIX, 1961, p. 12-58.
- VELDE H. te, «Ptah», *Lexikon der Ägyptologie*, VI, Wiesbaden, 1982, col. 1177-1180.
- WRESZINSKI W., « Noch einmal der Name ꜥꜥꜥ », *Zeitschrift für Ägyptische Sprache und Altertumskunde*, 42, Leipzig, 1905, p. 144.
- YOYOTTE J., « Les principautés du Delta au temps de l'anarchie libyenne (Etude d'histoire politique) », *Mémoire de l'IFAO*, n° 166, *Mélanges Maspero*, I, 4, Le Caire, 1961, p. 121-181.